



CAPD du 25 mars 2016 (priorités et LA aux fonctions de direction d'école)

Ce qu'il faut retenir :

La CAPD a commencé par une pensée solidaire pour nos amis Belges suite aux attentats de Bruxelles.

1) Demandes de points :

L'an prochain, toutes les demandes de points se feront obligatoirement par envoi d'un courriel aux services de la DSDEN 54 à partir des adresses professionnelles académiques.

Toutes les ZIL étant transformées en brigades, les enseignants concernés doivent participer au mouvement et redemander leur poste qu'ils auront en priorité absolue (peu importe le rang du vœu).

L'IA rappelle que lors d'une fermeture de classe, c'est le dernier arrivé dans la fonction qui part (même s'il était déjà dans l'école à d'autre titre, directeur ou TRS ou maître E). Dès qu'il change de poste pour devenir adjoint par exemple, son ancienneté de poste repart à 0.

Le **SE-UNSA** demande que les directeurs passant de 2 à 1 classe (perdant donc la fonction de directeur) obtiennent +10 points de priorité sur des postes de direction.

L'IA ne veut pas donner +10 points à 2 enseignants d'une même école : il faudra donc choisir entre l'enseignant dernier arrivé ou le directeur.

Les organisations syndicales, dont le **SE-Unsa**, ont demandé et **obtenu** que les écoles sorties de REP l'an dernier (Longuyon et Cirey et communes rattachées) gardent leurs points REP pendant 3 ans (comme il a été promis pour les primes et les moyens alloués pour accompagner cette sortie).

A noter : Concernant la suppression de la ligne TER Nancy-Longwy et les modifications d'horaires, l'IA 54 enverra un courrier à la SNCF pour lui demander de réviser son projet. L'IA serait intéressé de connaître le nombre de collègues prenant ce train. Si vous êtes concerné, merci de nous le faire savoir.

2) Priorité médicale

Pour l'obtenir, il faut impérativement être BOE (ou son conjoint, son enfant) et déclaré RQTH par la MDPH. Attention, cette démarche est personnelle et les délais peuvent parfois être très longs !



Puis un groupe de trois médecins décide à partir des documents médicaux (et une éventuelle rencontre des collègues) si la situation médicale est grave ou non. Seul le classement par les médecins en « raison médicale grave » donne une priorité médicale.

3) Priorité direction

Evocation du cas des directeurs « faisant fonction » et s'investissant sur des directions qui n'étaient pas vacantes au 1^{er} mouvement, excluant toute priorité pour rester directeur de l'école... Cela fera à nouveau évoqué l'an prochain au cours d'un groupe de travail mouvement.

4) Points REP des brigadiers

Les brigadiers qui ont pourtant effectué plus de 90% de leur service en REP ont vu l'attribution de leurs points REP, même proratisés, refusée.

Le [SE-UNSA](#) a dénoncé cette situation injuste car c'est souvent pour rendre service à une autre circonscription qu'ils leur manquent ces quelques jours de REP... Pour l'IA, le calcul au cas par cas paraît compliqué. Pour le [SE-UNSA](#), ça ne serait qu'équité. Nous évoquerons à nouveau ce point l'an prochain au cours d'un groupe de travail mouvement.

5) Demande tardive de points

L'IA rappelle que toute demande tardive doit être motivée. Sans explication pour ce retard, elle se verra automatiquement refusée.

6) Liste d'aptitude de direction

52 candidats sont passés en commission, 46 seront bien inscrits sur liste d'aptitude pour ce mouvement.

Très souvent un avis défavorable de la commission prévaut sur un avis favorable de l'IEN !

7) Postes adaptés

12 collègues seront en poste adapté l'an prochain (5 y entreront pour la première fois). 13 collègues en sortent. M. Noël (le nouveau secrétaire général de la DSDEN) précise qu'il n'y a plus de poste CNED au niveau académique pour les enseignants sortant de poste adapté.

A noter : les collègues en poste adapté perdent leur poste définitivement.

8) Stage spécialisé : aucune demande de départ en stage psychologue scolaire pour 2016/2017

9) Plan autisme :

Une dotation supplémentaire sera fléchée « maternelle autisme » autour de Nancy en plus des 14 postes créés pour la carte scolaire. L'ARS pilote le 18 avril une réunion pour l'implantation de ce poste en présence de l'IEN -ASH et de l'IEN maternelle.

10) Aides administratives

Il y a eu en octobre 2015, 80 postes d'EVS-CUI fléchés aides administratives à la direction répartis principalement sur les écoles à 3 et 8 classes mais pas uniquement. Puis 6 CUI ont été ajoutés pour des situations particulières.

Une seconde vague de recrutement a eu lieu en février.

21 CUI ont été recrutés sur des contrats doubles: administratif et handicap.

La reconduction des contrats aura lieu en fin d'année scolaire et sera liée à une évaluation et à la volonté de l'EVS de poursuivre. Le contingent départemental devrait être connu en juin normalement.

Le [SE-UNSA](#) sera comme l'an passé très vigilant et espère que les délais ne seront pas aussi tardifs que l'année dernière !

11) EFS (stagiaires): quels supports l'an prochain?

106 EFS seront recrutés au concours + d'éventuels prolongements : il faut prévoir environ 115 à 120 demi-postes.

Quelques EFS pourront, à leur demande, être affectés dans le pays haut.

L'IEN adjoint, malgré notre demande, dit qu'il sera difficile de modifier les postes bloqués.

Les organisations syndicales font remarquer le travail supplémentaire pour les maîtres qui sont complétés par des EFS. Un courrier accompagnateur sera envoyé à tous les collègues dans cette situation. Pour le [SE-UNSA](#), ce courrier n'allégera en rien le travail des maîtres complétés !

Les affectations des nouveaux EFS (ayant réussi le concours en 2016) se fera le vendredi 1^{er} juillet 2016, pour qu'ils puissent prendre contact avec les écoles avant les vacances.

12) Temps partiels et délai de réponse :

Depuis la réforme des rythmes, il n'est possible de donner les temps partiels qu'en fonction des nominations, il est difficile d'anticiper.

Le traitement des temps partiels se fait par vagues. (6 vagues suivant le moment de nomination : une première vague pour les titulaires en poste, une seconde pour les collègues nommés au premier mouvement, puis ceux nommés à la seconde phase informatique, etc...)

13) Etat des remplacements :

Depuis quelques semaines, c'est très tendu.

En moyenne, 3 ou 4 classes par jour et par circonscription sont non remplacées en ce moment.

14) Bilan de l'école Jean Jaurès, bilingue en anglais depuis 5 ans :

Le protocole d'évaluation est en cours.

On note une amélioration des compétences linguistiques en anglais mais aussi en français. Cela a développé le travail en équipe mais il faut admettre qu'il y a parfois des difficultés avec les élèves qui arrivent dans l'école en cours de cursus, notamment à partir du CE2.

15) Ecoles entrant en protocole bilingue allemand :

Les écoles de Lay St Christophe et Stanislas à Nancy ont organisé une réunion avec les parents des futurs CP concernés. Une faible participation des familles fut à déplorer.

A quoi est dû ce manque d'intérêt ?

Pour l'IEN-adjoint à l'IA, seule une mère d'élève s'inquiétait fortement, d'autres parents sont déjà totalement convaincus de la chance offerte à leurs enfants. L'IEN-a a pu répondre à toutes les questions, en lien avec le Goethe Institut et le CPC allemand.

16) Groupe de travail allègement de la charge des directeurs :

Les participants au Groupe de Travail auront leurs frais de déplacement remboursés.

Un décompte horaire des 108h sera possible, forfait à retirer des 108h (1h30 pour les deux réunions)

17) Postes de TRS

Concernant les demi-postes bloqués pour les EFS, l'expérience des dernières années nous montre qu'il reste bien assez de postes en phase manuelle.

Le SE-UNSA a demandé à l'IA de stopper le blocage systématique de tous les TRS au sud de Jarny, ce que ce dernier a refusé !

Selon le [SE-UNSA](#), il serait même possible d'en créer de nouveaux au vu du nombre de décharges de direction qu'il reste en phase manuelle...

Pour le [SE-UNSA](#), cette décision est négative pour le mouvement. Ces postes permettraient, en effet, de faire tourner un minimum le mouvement, en particulier pour les collègues ayant moins de 12 points de barème !

18) Implantation de l'UPE2A à Nancy 2

La caserne Faron devrait déménager et s'implanter sur le plateau de Haye, mais aucune date n'est arrêtée. Le poste d'UPE2A recruté actuellement sur Nancy 2 y sera rattaché.

19) Brigadiers et temps partiels

Les brigadiers donnant priorité au temps partiel seront affectés pour l'année à titre provisoire sur un poste compatible avec leur temps partiel mais resteront leur poste de brigade.